



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 02 mai 2019

n° 098-19 C

Objet : RD - Budget distinct ordures ménagères des Bauges-salubrité - Affectation des résultats 2018

- date de convocation le 26 avril 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux
Arith Pierre Gerard
Barberaz David Dubonnet
Barby Catherine Chappuis
Bassens Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges
Challes-les-Eaux
Chambéry

Cognin Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Curienne Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Doucy-en-Bauges Marie Perrier
Ecole Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy Pierre Duperier
La Compôte Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges Damien Regairaz
La Motte-Servolex Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile Dominique Pommat
Le Châtelard
Le Noyer Philippe Gamen
Les Déserts Michel André
Lescheraines
Montagnole Jean-Maurice Venturini
Puygros
Saint-Alban-Laysse Michel Dyen
Saint-Baldoph Christophe Richel
Saint-Cassin Philippe Dubonnet
Sainte-Reine
Saint-François de Sales
Saint-Jean-d'Arvey Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice Louis Caille
Sonnaz Daniel Rochaix
Thoiry Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran Jean-Pierre Coendoz
Vimines Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthalay à Damien Regairaz - de Aloïs Chassot à Xavier Dullin - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Frédéric Bret - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Christian Gogny à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Hemar à Marc Chauvin - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Claudette Levrot-Virot - de Jean-Pierre Ruffier à Jean-Benoît Cerino

• conseillers excusés : 10

François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Albert Darvey - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Yvette Fetaz - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Sylvie Vuillermet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 02 mai 2019

délibération n° 098-19 C

objet **RD - Budget distinct ordures ménagères des Bauges-salubrité - Affectation des résultats 2018**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, expose que l'excédent cumulé de fonctionnement constaté au compte administratif 2018 du budget distinct ordures ménagères des Bauges-salubrité, relatif aux ordures ménagères du secteur des Bauges, est de 279 403,65 €.

BUDGET OM BAUGES - SALUBRITE - EXERCICE 2018	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion 2018	82 010,95
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	197 392,70
Résultat de clôture (A)	279 403,65
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion 2018	19 309,43
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	124 194,26
Résultat de clôture (B)	143 503,69
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	24 100,70
Recettes d'investissement	0,00
Solde à reprendre (C)	- 24 100,70
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	119 402,99

Conformément à l'instruction M 4, il convient d'affecter ce résultat.

Il est proposé l'affectation suivante :

AFFECTATION	
Excédent/déficit d'investissement (001)	143 503,69
Recettes d'investissement (1068)	-
Report à nouveau en fonctionnement (002)	279 403,65

Vu l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 2 mai 2019 portant constatation du compte administratif 2018 du budget distinct ordures ménagères des Bauges-salubrité de Grand Chambéry,

Vu l'avis de la commission des finances du 16 avril 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : affecte la somme de 0 € au financement de l'investissement par inscription en excédents de fonctionnement capitalisés (Imp. 1068) et **reporte** le solde, soit 279 403,65 €, en recettes de fonctionnement par une inscription au 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté).

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 098-19 C

Objet de l'acte : RD - Budget distinct ordures ménagères des Bauges-salubrité -
Affectation des résultats 2018

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 1 - Compte
administratif 3 - Délibération d'affectation des résultats

Date de l'acte : 02 mai 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190502-lmc1H22000H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22000H1

Date de transmission en Préfecture : 13 mai 2019

Date de réception en Préfecture : 13 mai 2019